



Québec, le 4 septembre 2022

**PAR COURRIEL**

Thomas Bastien  
Directeur général  
Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)  
dboily@aspq.org

**Objet : Engagements 2022 – bâtir la santé durable, un projet de société**

Monsieur,

Au nom du Parti libéral du Québec, j'accuse réception ici de la correspondance que vous nous faisiez parvenir, par voie électronique, le 25 août 2022, et je vous en remercie.

L'organisation pour laquelle vous agissez joue un rôle de premier plan en matière de Santé publique et de développement social.

À la suite du dévoilement de notre plateforme électorale qui s'est tenu le 11 juin dernier et que nous vous invitons à consulter au : [www.plq.org](http://www.plq.org), nous pouvons dès maintenant vous confirmer que les enjeux qui préoccupent vos membres préoccupent grandement notre formation politique. D'ailleurs, des propositions visant à soutenir un mode de vie plus sain, à limiter les impacts de la hausse du coût de la vie et à assurer un environnement propre et sain ont été mises de l'avant et répondent à vos préoccupations.

### **Financer adéquatement la santé publique**

La pandémie de la COVID-19 a mis en lumière l'importance de soutenir les efforts de la santé publique. Nous comptons augmenter le financement dédié à la santé publique.

### **Prévention et promotion de la santé**

Pour les volets de prévention et de promotion de saines habitudes de vie, notre formation politique propose d'offrir des aides directes aux Québécois.

254, rue Queen  
Montréal (Québec) H3C 2N8



1150, boul. Wilfrid-Hamel  
Québec (Québec) G1M 2S4

Pour lutter contre la sédentarisation de nos jeunes, il faut les inciter à bouger plus, dans un contexte où la prévalence de l'obésité a augmenté en flèche depuis 30 ans. Il est donc primordial d'agir en amont, à titre préventif, pour améliorer le bilan du Québec en la matière. Pourquoi ? Parce qu'il en va de la santé physique et mentale de tous et de toutes. Nous aurons un véritable ministre du Sport et des Loisirs qui saura accorder toute l'attention nécessaire à cette situation.

Plus les saines habitudes de vie sont intégrées tôt dans le quotidien, plus elles ont de chances de perdurer tout au long de la vie. Il faut donc encourager les jeunes à bouger et à pratiquer un sport pour le plaisir. Nous viserons d'ailleurs à ce que tous les élèves des écoles primaires bougent une heure par jour.

Cependant, les frais reliés aux activités sportives sont souvent trop importants pour que les familles puissent y inscrire leurs enfants. Nous croyons qu'il est temps de revoir l'aide gouvernementale qui leur est allouée. Bien qu'il existe actuellement un crédit d'impôt à cet effet, ce dernier s'applique uniquement aux inscriptions à des activités et il est d'un montant maximum de 500 \$.

Nous doublerons le montant du crédit d'impôt remboursable pour l'inscription à des activités physiques, artistiques, culturelles ou récréatives et nous l'élargirons à tous les frais liés à la pratique d'activités, par exemple à l'achat d'équipements ou aux frais de compétition, pour que les parents puissent recevoir jusqu'à 1 000 \$ par enfant.

Rappelons que la gratuité des projets pédagogiques particuliers dans les écoles publiques favorisera aussi la pratique d'activités sportives. Nous travaillerons aussi avec les différentes associations sportives et les municipalités pour diminuer les coûts d'inscription aux activités sportives dans les milieux défavorisés. Ces mesures prennent toute leur importance dans un contexte où le sport aide à briser les barrières sociales et permet de travailler ensemble à l'atteinte du même objectif : s'amuser et socialiser.

Par ailleurs, notre grand chantier d'infrastructures scolaires nous permettra de doter toutes les écoles qui le demandent d'un gymnase. Parce que oui, au Québec, il existe encore des écoles sans gymnase, alors que les besoins sont là. C'est insensé. Nous soutiendrons aussi les projets d'infrastructures sportives en ouvrant un nouvel appel de projets au moyen du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives.

Pour garantir plus de sécurité dans la pratique sportive, nous mettrons de l'avant les deux initiatives suivantes :

- L'instauration d'un registre des commotions cérébrales — le Passe-sport ;
- L'interdiction des batailles dans les sports chez les moins de 18 ans.

## **Vapotage**

La pandémie a été très difficile pour les jeunes, qui ont été coupés de leurs amis, de leurs activités et de l'école, avec comme résultat que nombre d'entre eux ont perdu de la motivation et se sont isolés et malheureusement ont parfois développé de mauvaises habitudes comme celle du vapotage. À cet effet, une étude de l'INESSS démontre que les vapoteuses connaissent un regain de popularité. Dans un récent sondage, on apprenait aussi que 17 % des jeunes avouaient avoir vapoté au cours des derniers mois.

Un fait indéniable, la consommation de vapoteuse s'accélère chez les élèves depuis 2016 et toujours selon l'INSPQ, la promotion des cigarettes électroniques sur les réseaux sociaux incite davantage les jeunes à en consommer. Les spécialistes sont clairs sur les effets à long terme qui peuvent s'avérer néfastes, d'autant plus que les jeunes commencent de plus en plus tôt à vapoter.

Nous devons agir afin de limiter le risque pour nos jeunes de développer une dépendance à la nicotine, qui comme on le sait est très forte, mais surtout très difficile à se départir.

Non seulement, nous croyons qu'il est urgent d'implanter la recommandation 2 du rapport «  *limiter à 20 mg/ml la concentration maximale en nicotine de tous les PV ainsi qu'encadrer la capacité des réservoirs et le volume maximal des bouteilles de liquides à vapoter* », mais pour nous, il est aussi urgent d'interdire la vente des produits de vapotage comportant une saveur ou un arôme autres que ceux du tabac, comme c'est le cas pour les produits du tabac.

Contrairement au ministre de la Santé, qui le 9 décembre 2020 se disait particulièrement interpellé par la nécessité de mettre en place des mesures visant à mieux encadrer le vapotage, je vous confirme que pour le bien de nos jeunes et moins jeunes, au Parti libéral du Québec, nous croyons qu'il est de notre devoir de travailler à l'implantation des 7 mesures de recommandations du directeur de santé publique. Et pour y arriver, nous comptons rapidement solliciter la collaboration de tous les partenaires potentiels pour nous permettre d'atteindre cet objectif.

### **Réduction du tabagisme**

La réduction du tabagisme dans la population québécoise est un objectif de santé publique important. Nous croyons qu'il est important d'agir de façon concertée et cohérente sur la base de données probantes afin d'obtenir le meilleur impact vis-à-vis notre objectif commun, soit la réduction du tabagisme.

Soyez assuré que nous sommes disposés à regarder l'ensemble des mesures pouvant nous permettre de réduire la consommation de tabac au Québec, y compris celle d'imposer des frais de recouvrement aux fabricants de tabac. Un gouvernement libéral entreprendra donc des discussions rapidement avec l'ensemble des partenaires en lutte au tabagisme afin de mettre de l'avant de nouvelles mesures adaptées à l'émergence de nouvelles réalités ces dernières années.

### **Réduire les iniquités sociales**

Soutenir les familles, c'est les accompagner dans toutes les facettes de leur vie quotidienne, à la fois financièrement, mais aussi dans les services qui leur sont offerts. Dans la période actuelle teintée par une hausse importante du coût de la vie, nous avons besoin d'un gouvernement qui répond « présent » pour les familles, de façon efficace et humaine.

L'inflation est en augmentation partout dans le monde, y compris au Canada. Le Québec n'est pas à l'abri du phénomène, avec une augmentation sur une base annuelle de l'indice des prix à la consommation de 6,8 % en date d'avril 2022. Qu'est-ce que ça veut dire ? C'est simple : une inflation à la hausse fait augmenter le prix des produits de consommation et, par conséquent, le coût de la vie. Nous payons tout plus cher : notre panier d'épicerie, les biens dont nous avons besoin, l'essence que l'on met dans nos véhicules, notre électricité, notre loyer ou notre maison.

Malheureusement, il n'existe pas de remède miracle pour lutter contre l'inflation. Il s'agit d'un cycle économique difficile que nous devons affronter collectivement. Cependant, au Parti libéral du Québec, nous considérons que l'État a la responsabilité d'aider les Québécoises et les Québécois à y faire face. Nous voulons vous donner des « coûts de pouce » qui vous permettront de passer cette période difficile un peu plus aisément.

Pour soutenir la population dans une période inflationniste, l'État peut agir rapidement sur le coût des services qu'il facture à la population, les taxes qu'il impose et les impôts qu'il prélève. Dans ces circonstances, il faut agir efficacement pour avoir un impact maximal sur les familles.

C'est pourquoi :

- Nous baisserons les impôts de la classe moyenne. Dans un souci d'équité, cette baisse d'impôts s'accompagnera d'une augmentation des impôts pour les très riches ;
- Nous bonifierons de 25 % d'ici 5 ans le crédit d'impôt pour solidarité ;
- Nous gèlerons les tarifs d'électricité, le temps de remettre en place un mécanisme indépendant de détermination des tarifs, plutôt que de les rattacher à l'inflation comme l'a fait le gouvernement actuel ;
- Nous cesserons le prélèvement de la taxe de vente (TVQ) sur la facture d'électricité, d'ici à ce que le nouveau mécanisme de détermination des tarifs soit mis en place ;
- Nous enlèverons la TVQ sur les produits de première nécessité, par exemple le dentifrice, le savon pour le corps, le shampoing, les médicaments en vente libre ;
- Nous mettrons en place une « Allocation aînés » de 2000 \$ annuellement, pour soutenir les personnes de plus de 70 ans qui souhaitent rester à domicile.

Avoir un toit au-dessus de la tête est un élément essentiel de la vie. La crise sans précédent qui frappe l'habitation affecte toutes les régions. Les taux d'inoccupation sont à des plateaux records. Les familles peinent à se trouver un appartement. La disponibilité de logements sociaux ne répond pas à la demande actuelle. Les prix des maisons unifamiliales atteignent des sommets, avec un prix médian de 415 000 \$ en avril 2022.

Pour faire face à cette réalité, il faut une réelle stratégie d'habitation qui couvre tous les volets : l'accès à la propriété, l'accès au logement abordable et l'accès au logement social. Il faut établir un équilibre de mesures pour soutenir les gens et stimuler l'augmentation de l'offre.

Dans notre stratégie en habitation :

- Nous favoriserons l'accès à la propriété en :
  - Éliminant la taxe de bienvenue pour l'achat d'une première propriété, avec une pleine compensation pour les municipalités ;
  - Bonifiant le régime d'accès à la propriété (RAP) par l'augmentation à 50 000 \$ du montant admissible, en offrant plus de souplesse pour permettre de l'utiliser plus facilement pour l'achat d'une deuxième propriété ou pour des rénovations majeures comme la transformation en maison bigénérationnelle, et en permettant aux parents d'y contribuer ;

- Mettant en place une politique encadrant les opérations d'achat-revente pour limiter la surenchère des propriétés rénovées.
- Nous assurerons un meilleur accès au logement abordable en :
  - Taxant les propriétés inoccupées qui appartiennent à des non-résidents afin qu'elles reviennent sur le marché locatif ;
  - Permettant aux municipalités de moins de 100 000 habitants d'offrir des incitatifs financiers pour la construction de logements et de maisons abordables ;
  - Identifiant des terrains appartenant à l'État qui pourrait servir à la création de logements abordables et en travaillant avec les municipalités concernées et la Société d'habitation du Québec pour soutenir le développement de projets ;
  - Soutenant la décontamination de terrains pour y implanter des immeubles de logements abordables ;
  - Favorisant la conversion d'espaces de bureaux libérés par le travail en mode hybride vers des logements abordables ;
  - Exigeant plus de transparence de la part des propriétaires lorsqu'ils affichent un logement à louer quant au coût du bail précédent ;
  - Modernisant le Programme Accès-Logis pour y inclure un volet régional pour le logement étudiant, pour les résidences privées pour aînés, et pour le logement pour itinérants ;
  - Impliquant plus tôt les municipalités lorsque des projets d'infrastructures publiques à nature régionale sont développés afin de mieux prévoir les besoins de logements qui en découleront.
- Nous bonifierons l'offre de logements sociaux en déployant un plan d'investissement bonifié sur 10 ans afin de construire 50 000 nouvelles unités.

### **Faciliter des décisions éclairées par la recherche**

Selon les données, il existerait aujourd'hui près de 7 000 maladies rares dans le monde qui affectent jusqu'à 8 % de la population. Au Québec, on évalue que 700 000 personnes pourraient être touchées à différents stades de la vie, parfois même avant la naissance et jusqu'à l'âge adulte.

Considérant qu'il est important pour notre formation politique d'offrir un accès rapide et équitable aux nouvelles options de traitements, nous croyons nécessaire de favoriser l'accès aux données à des fins de recherche en plus de collaborer avec l'industrie pharmaceutique pour proposer des ententes innovantes permettant la poursuite des recherches tout en favorisant l'accès aux traitements tout en s'assurant des plus hauts standards en matière de protection de la vie privée et d'anonymisation des données.

### **Assurer un environnement propre et sain**

Les défis de notre époque, ceux qui surpassent tous les autres, sont la lutte aux changements climatiques et la protection de notre environnement. Pourquoi ? Le GIEC confirme l'urgence climatique ; il n'y a pas de temps à perdre. Si rien n'est fait, le réchauffement climatique pourrait dépasser les 4 °C d'ici la fin du siècle et

provoquer des conséquences irréversibles, où les territoires nordiques seront les plus touchés. On en voit déjà les signes : les feux de forêt, les vagues de chaleur, l'érosion des berges, les tempêtes violentes. Les scientifiques sont unanimes, il y a urgence d'agir. Ce n'est plus alarmiste d'être alarmant. Le temps n'est plus à la transition, mais à l'action. C'est pourquoi nous proposons d'agir concrètement pour accélérer le virage vert du Québec pour limiter les bouleversements climatiques. Nous estimons qu'il faut être ambitieux et cesser d'investir dans les énergies du passé comme les hydrocarbures. Il est temps de faire un grand bond vers l'avant comme on l'a toujours fait : en misant sur nos forces.

Pour avancer, pour innover, posons-nous la question : En 2022, dans la lutte contre les changements climatiques, en quoi le Québec est-il mieux outillé que les autres ?

Son eau. L'or bleu. L'hydroélectricité. L'héritage de la vision de Robert Bourassa. Le projet d'avenir, c'est le Projet ÉCO : écologie et économie.

Nos forces. D'ici 2050, 100 milliards de dollars en investissements publics et privés dans une économie verte alliant l'électricité et l'hydrogène vert. Générer l'équivalent de la production de deux Baie-James d'énergie propre afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

C'est aussi le Parti libéral du Québec qui lance la Stratégie de l'eau, comprenant 63 mesures assorties d'investissements de plus de 550 millions de dollars. Assurer une eau de qualité pour la population, protéger et restaurer les milieux aquatiques, promouvoir une utilisation durable de l'eau et miser sur le potentiel économique de l'eau, c'est essentiel pour l'avenir du Québec.

Sous l'impulsion de la Commission-Jeunesse, les membres du Parti libéral du Québec ont adopté, en novembre 2021, une résolution afin d'inclure une 9e valeur libérale, soit la protection de l'environnement. Ce faisant, chacune des actions de notre parti est maintenant réfléchi sous cet angle. Ainsi, un gouvernement libéral inscrira le droit à la préservation de l'environnement et de la diversité biologique dans les droits fondamentaux protégés par la Charte des droits et libertés de la personne.

De ce droit découlera l'élaboration d'une véritable Stratégie de protection des milieux naturels et de la biodiversité, qui visera notamment à soutenir la renaturalisation des milieux naturels, un meilleur encadrement des milieux humides et des outils plus efficaces pour protéger les espèces menacées et vulnérables.

La première étape consiste à se fixer un objectif ambitieux. À l'heure actuelle, l'objectif 2030 est de réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES) de 37,5 %, sous le niveau de 1990. Il faut démontrer plus d'audace et porter cet objectif à 45 % pour 2030. Vu l'ampleur de l'enjeu, c'est la première ministre qui serait directement responsable de l'atteinte des cibles de réduction de gaz à effet de serre en portant la responsabilité de la lutte aux changements climatiques.

Une Loi sur la carboneutralité sera adoptée et établira des cibles quinquennales à atteindre jusqu'à la carboneutralité en 2050. Des cibles spécifiques aux secteurs pétroliers et gaziers seront prévues. L'exercice nécessaire de réduction des GES doit être fait en tenant compte des impacts sur les familles et les entreprises. Il faut aussi offrir plus de la prévisibilité si nous voulons réussir. Enfin, il est essentiel de considérer une transition juste.

La loi devra s'accompagner d'un exercice de transparence de l'État qui fera en sorte de mesurer l'empreinte carbone de tout l'appareil gouvernemental. Nous ne pouvons pas demander aux entreprises et aux individus de faire des efforts sans que le gouvernement y contribue lui aussi, à son niveau.

En terminant, nous vous remercions de l'intérêt porté à notre vision et nous vous assurons que vos questionnements/enjeux seront étudiés avec intérêt afin de présenter aux Québécoises et aux Québécois un plan qui rassemble et répond au besoin de toutes et de tous

Nous vous prions d'agréer, monsieur, nos plus cordiales salutations.

L'équipe libérale